



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-143143>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **25-143143**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-114696

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 15/10/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Cté de Cnes du Pays d'Ancenis

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24440055200026

Ville : ANCENIS-SAINT-GEREON

Code postal : 44150

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 44

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance informatique des serveurs de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (2 lots)

Code CPV principal - Descripteur principal : 72514300

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet la maintenance informatique des serveurs de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis. La présente consultation fait l'objet d'un allotissement. Lot n°1 : maintenance des contrôleurs de domaine, messagerie et serveurs Microsoft ainsi que des dispositifs d'authentification associés. Lot n°2 : maintenance de l'infrastructure de virtualisation et sauvegardes. La durée du marché est de 1 an à compter du 1er janvier 2026, reconductible 3 fois, sans pouvoir excéder une durée de 4 ans. Le marché est un accord-cadre à bons de commande. Le montant global des prestations, annuellement, est réparti comme suit : Lot 1 : entre un montant minimum de 3 000 euros HT et un montant maximum de 15 000 euros HT. Lot 2 : entre un montant minimum de 3 000 euros HT et un montant maximum de 15 000 euros HT.

Critères d'attribution : Valeur technique (pondération : 50 %) appréciée au vu de la qualité de la note méthodologique et au vu des sous-critères exposés au RC ; Prix des prestations (pondération : 40 %) apprécié au regard du prix total en euros TTC du détail quantitatif estimatif (DQE) représentatif des besoins de la COMPA ; Délais (pondération : 10 %) apprécié au vu des délais exprimés en heures

présentés à l'acte d'engagement et au vu des sous-critères exposés ci-après : - Garantie de temps de rétablissement pour un dysfonctionnement bloquant (4 points) - Garantie de temps de rétablissement pour un dysfonctionnement non-bloquant (4 points) - Délai maximum d'intervention (maintenance et assistance) (2 points)

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot 1 : 5 offres reçues. Nom de l'attributaire : AIS - 2 rue Michaël Faraday - 44800 SAINT HERBLAIN pour un montant annuel compris entre un minimum de 3 000 euros HT et un maximum de 15 000 euros HT. Marché notifié le 29/12/2025. Lot 2 : 6 offres reçues. Nom de l'attributaire : APS Solutions Informatiques - 2 rue de la lagune - 44860 PONT SAINT MARTIN pour un montant annuel compris entre un minimum de 3000 euros HT et un maximum de 15 000 euros HT. Marché notifié le 23/12 /2025. Le marché peut être consulté, dans le respect des secrets protégés par la loi et notamment du secret en matière commerciale et industrielle, selon les modalités suivantes : - Par consultation gratuite dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (Pôle Moyens généraux, service juridique - marchés publics, Centre Administratif les Ursulines, CS 50201, 44 156 ANCENIS-SAINT-GEREON Cedex ; du lundi au vendredi sur rendez-vous uniquement. - Par la délivrance d'une copie sur support papier ou électronique, dans les conditions définies par l'article L311-9 du Code des relations entre le public et l'administration. Les demandes de rendez-vous ou les demandes de délivrance de copie sont à adresser, par courrier postal, à la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (pôle Moyens Généraux - service juridique - marchés publics, Centre Administratif les Ursulines, CS 50201, 44156 ANCENIS-SAINT-GEREON Cedex), ou par courriel à l'adresse suivante : moyensgeneraux@pays-ancenis.com. Instance chargée des procédures de recours Tribunal Administratif de Nantes, 6 allée de l'île Gloriette BP 24111, 44041, NANTES, Adresse internet : [//nantes.tribunaladministratif.fr/](http://nantes.tribunaladministratif.fr/)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/12/2025